



## Prévisions agricoles jusqu'en 2029

# Répercussions des pénuries de main-d'œuvre sur l'avenir de l'agriculture à l'Île-du-Prince-Édouard

D'ici 2029, la demande croissante de main-d'œuvre agricole et la diminution de l'offre de main-d'œuvre poseront un défi au secteur agricole de l'Île-du-Prince-Édouard, qui est modeste, mais crucial.

## Aperçu à l'échelle provinciale

Comptant un peu moins de 3 500 travailleurs en 2017, ou environ 1 % de la main-d'œuvre agricole canadienne, l'Île-du-Prince-Édouard était le deuxième plus petit employeur agricole de l'ensemble des provinces.

Bien que la part de la main-d'œuvre agricole canadienne de l'Île-du-Prince-Édouard soit faible, la province dépend grandement de son secteur agricole. Plus de 4 % de sa main-d'œuvre était directement employée dans le domaine de l'agriculture en 2017; seule la Saskatchewan présentait un pourcentage plus élevé de main-d'œuvre employée dans ce secteur. La province

compte également un nombre démesuré de travailleurs aquacoles\* canadiens et de ceux qui travaillent dans le secteur des fruits de champs et légumes.

En plus d'employer une bonne part des travailleurs de l'industrie des fruits de champs et des légumes du Canada, cette industrie est également le principal employeur agricole de la province, comptant près d'un tiers (30 %) de la main-d'œuvre agricole. Les industries laitière et aquacole sont les deuxième et troisième employeurs en importance.

Le secteur agricole de l'Île-du-Prince-Édouard présente une dépendance inférieure à la moyenne à l'égard des travailleurs étrangers. Les travailleurs étrangers ne représentaient que 11 % de la main-d'œuvre agricole de la province en 2017, comparativement à 17 % pour l'ensemble du Canada.

\* Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits de champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) moutons et chèvres; 10) porcs; 11) fruits de verger et vigne.

En 2017, le bassin de travailleurs canadiens de l'industrie agricole disponibles dépassait la demande de travailleurs par les employeurs. Néanmoins, il y avait encore environ 190 emplois à pourvoir dans la province, ce qui reflète probablement une inadéquation des compétences entre les besoins des employeurs et ce que les employés ont à offrir, et le fait que les employés disposés à travailler en agriculture ne vivent pas là où se trouvent les emplois. Ce déséquilibre a entraîné des pertes et des retards de production, ainsi que des pertes de ventes de 15 millions de dollars.

### En 2017, l'industrie agricole de l'Île-du-Prince-Édouard employait 3 471 personnes.

Dans la province, **190 postes** n'ont pu être pourvus, ce qui a coûté **15 millions de dollars** à l'industrie, soit **3,1 %** des ventes.

D'ici 2029, il y aura **220 postes** de plus à pourvoir dans la province que le nombre de travailleurs canadiens disponibles.

D'ici 2029, le besoin de main-d'œuvre s'intensifiera et l'offre de main-d'œuvre canadienne diminuera, dans une large mesure en raison du pourcentage élevé de travailleurs qui prendront leur retraite. Cela accentuera la pénurie de main-d'œuvre et empêchera le secteur agricole essentiel de la province d'atteindre son plein potentiel.



## Prévisions du secteur

L'augmentation de la demande de main-d'œuvre, conjuguée à la contraction attendue de l'offre de main-d'œuvre, aggravera la pénurie de main-d'œuvre d'ici à 2029.

Des perspectives de production positives dans les principales industries accroîtront la demande de main-d'œuvre agricole dans cette province de 0,5 % par an. Entre 2017 et 2029, le nombre de travailleurs nécessaires pour soutenir le secteur passera de 3 700 à 3 900.

En parallèle, la taille de la main-d'œuvre agricole de l'Île-du-Prince-Édouard devrait diminuer en raison de la hausse du nombre de départs à la retraite et de la réduction du nombre de jeunes travailleurs qui intègrent le secteur.

Étant donné la demande accrue de travailleurs conjuguée à la diminution de l'offre de main-d'œuvre, la pénurie de main-d'œuvre agricole s'intensifiera considérablement dans la province. En effet, le nombre d'emplois qui risquent de ne pas être pourvus en raison d'un manque de travailleurs canadiens passera d'un surplus de 240 travailleurs en 2017 à un déficit de 220 travailleurs d'ici 2029. D'ici la fin de la période de prévision, nous prévoyons que 6 % des emplois de la province pourraient ne pas être pourvus en raison de pénuries de main-d'œuvre au pays.

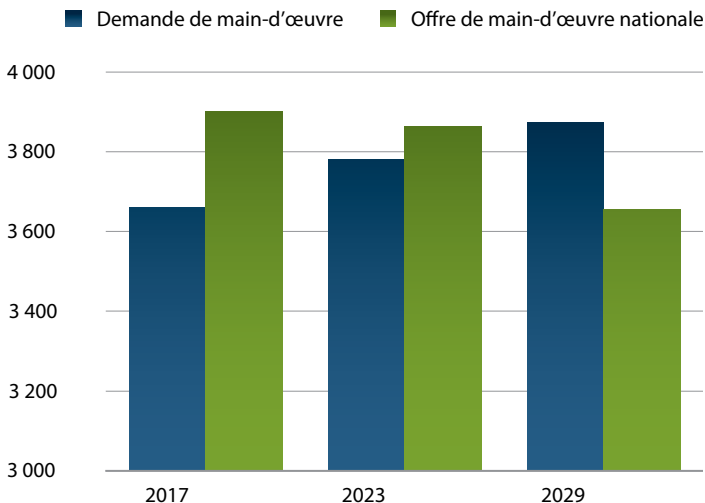
La pénurie de main-d'œuvre frappera plus durement certaines industries. D'ici 2029, 430 emplois risqueront de ne pas être pourvus dans l'industrie des fruits de champs et légumes de la province. Les industries de l'aquaculture et de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture auront respectivement 100 et 80 autres emplois à risque. En revanche, on s'attend à ce que les industries laitière, bovine et porcine jouissent d'un surplus de travailleurs en fonction de leurs besoins.

En termes d'emplois, ce sont les postes de gestionnaire agricole qui seront les plus difficiles à pourvoir par le secteur agricole de l'Île-du-Prince-Édouard. De fait, d'ici 2029, on s'attend à ce que le déficit de travailleurs augmente pour s'établir à environ 120 dans cette catégorie professionnelle. Plus de la moitié de tous les emplois vacants en 2029 seront des postes de gestionnaires agricoles.





## L'excédent de main-d'œuvre se transformera en déficit dans le secteur agricole de l'Île-du-Prince-Édouard



### Selon notre enquête réalisée en 2018 auprès des employeurs agricoles de la province :

- **53 %** ont été incapables de trouver suffisamment d'employés;
- **47 %** des employeurs ayant connu une pénurie de main-d'œuvre ont subi des pertes de ventes attribuables à cette pénurie;
- **27 %** ont déclaré n'avoir reçu aucune candidature de travailleurs canadiens en réponse à leurs offres d'emploi.

### Relever le défi

Après des années de diminution de la demande de main-d'œuvre agricole, l'Île-du-Prince-Édouard aura besoin d'un plus grand nombre de travailleurs pour soutenir les bonnes perspectives de production de certaines de ses principales industries agricoles au cours des dix prochaines années. Ces tendances de la production, combinées à une baisse de l'offre de main-d'œuvre canadienne dans la province, provoquée par un nombre croissant de départs à la retraite et une diminution de l'offre de jeunes dans la province,



devraient creuser considérablement l'écart de main-d'œuvre. De 2017 à 2029, l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre passera d'un excédent de 240 travailleurs à un déficit prévu de 220 travailleurs. Cela équivaut à 6 % des besoins en main-d'œuvre à ce moment-là.

Pour résoudre ses problèmes de main-d'œuvre, la province devra surmonter un certain nombre de difficultés majeures :

- Le déclin des populations rurales complique la tâche des employeurs en milieu rural qui tentent d'attirer des travailleurs, plus d'un employeur agricole sur trois (38 %) ayant souligné que l'emplacement rural constituait un obstacle au recrutement.
- Le taux de roulement volontaire de la province de 26 % se situe au premier rang au pays et est considérablement supérieur à la moyenne nationale, qui s'élève à 10 %.
- L'insuffisance de travail influe sur le maintien en poste du personnel dans cette province. Près d'un employeur agricole sur six (16 %) de cette province a cité cette question comme étant un obstacle au maintien en poste, comparativement à la moyenne nationale de 10 %.
- Le recours aux travailleurs étrangers rend les employeurs vulnérables aux modifications des politiques, notamment en ce qui concerne le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET).



Toutefois, l'industrie agricole de la province possède aussi des points forts dont elle pourrait tirer parti :

- La rémunération pose moins de problèmes de maintien en poste pour les employeurs agricoles de l'Île-du-Prince-Édouard.
- La province dispose d'une main-d'œuvre agricole plus jeune que la moyenne et profitera donc d'un taux de départs à la retraite moins élevé pendant la période de prévision.
- La création de débouchés dans l'industrie pourrait aider à attirer et à maintenir plus de travailleurs dans le secteur agricole.

- Le secteur pourrait recourir à des programmes de formation, au mentorat et à des stages pour accroître les compétences de la main-d'œuvre.

Au cours de la période de prévision, l'Île-du-Prince-Édouard devra trouver des moyens de renforcer le bassin de main-d'œuvre canadienne afin de répondre à ses besoins en main-d'œuvre en évolution rapide, d'éviter des pertes financières et d'atteindre son potentiel de croissance.

Pour lire le rapport sur la question, ou accéder à d'autres fiches de renseignements et rapports nationaux, provinciaux et propres aux produits, consultez le site à l'adresse suivante :

[www.AgriLMI.ca](http://www.AgriLMI.ca).

---

## À propos de cette fiche de renseignements

Les données fournies dans cette fiche de renseignements sont tirées d'une mise à jour de l'étude relative à l'information sur le marché du travail (IMT) que le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a menée de 2014 à 2016. Les renseignements ont été recueillis de la façon suivante : modélisation de la demande et de l'offre de main-d'œuvre selon la province, le produit de base et la profession; enquête auprès de plus de 1 700 intervenants du secteur; validation des résultats à l'aide de webinaires ainsi que d'une présentation du groupe consultatif.

L'étude a été entreprise par le CCRHA, un organisme sans but lucratif national qui s'emploie à résoudre les problèmes liés aux ressources humaines auxquels sont confrontés les entreprises agricoles de tout le Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le CCRHA et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez visiter le site à l'adresse suivante : [www.cahrc-ccrha.ca/fr](http://www.cahrc-ccrha.ca/fr).

Références photographiques : Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture, Cyr Couturier, Mary Robinson

